

De l'amiante dans les écoles en Normandie : un enseignant témoigne

Laurent Hellier

5-7 minutes

L'amiante dans les écoles ? Il y en a un peu partout. Une carte mise en ligne par Libération a de quoi inquiéter. Sylvain Grandserre, un enseignant de Montérolier, témoigne.

Publié le 6 Fév 20 à 20:30



L'amiante est un fléau pour les écoles, salle des fêtes... De Neufchâtel-en-Bray à Gournay-en-Bray, de nombreux bâtiments publics sont concernés (©Archives Le Réveil)

Faut-il craindre l'**amiante** dans nos **écoles** ? D'après une **enquête publiée** par [nos confrères de Libération](#), le sujet est sensible.

A **Montérolier** près de **Saint-Saëns**, l'enseignant, **Sylvain Grandserre**, tire la sonnette d'alarme.

Il a d'ailleurs envoyé un courrier à toutes les écoles du pays de Bray pour tenter de faire bouger les choses.

Il s'appuie notamment sur la [carte présentée](#) établie par le journal Libération et sur laquelle figure une liste impressionnante d'établissements « amiantés » un peu partout en France. Mais il n'y a pas que les établissements scolaires qui soient concernés.

Le journal Libération s'est donc procuré ce document particulièrement évocateur.

On le sait, la majorité des établissements scolaires construits avant 1997 contiennent des fibres toxiques d'amiante.

Et Sylvain Grandserre met en garde :

« Sur 60000 établissements scolaires en France, nous n'avons la réponse que pour moins d'un tiers des bâtiments. Pour le reste, c'est le grand mystère ».

A **Paris**, plus de 70 % des établissements publics contiendraient de l'amiante.

D'après les calculs du journal, 80 % des lycées professionnels, 77 % des lycées généraux et technologiques, 73 % des collèges et 38 % des écoles contiendraient de l'amiante.

CARTE : Découvrez si votre école est concernée par l'amiante

Le pays de Bray concerné

Plusieurs écoles des circonscriptions du pays de Bray sont signalées. Pas de quoi rassurer l'enseignant de Montérolier qui

précise :

« Au-delà, il faudrait savoir ce qu'il en est pour les autres bâtiments auxquels accèdent les élèves : cantines, salles des fêtes, gymnases, piscines, garderies ».

Pour autant, la carte établie date de 2016. Il est possible que des travaux aient été réalisés au cours des trois dernières années.

Au lycée de **Forges-les-Eaux** par exemple, on sait que des travaux ont été inaugurés en 2018.

Lire aussi : [Au lycée de Forges-les-Eaux : des travaux de restructuration pour regarder l'avenir](#)

L'enseignant du pays de Bray s'inquiète tout de même de cette situation :

« A titre personnel, je ne suis pas vraiment concerné. A Montérolier, nous occupons des locaux neufs depuis 2010. Ceci dit, j'ignore ce qu'il en est pour la partie du bâtiment datant de 1905, rénovée en 2010, que nous utilisons toujours (toilettes, bureau de direction, bibliothèque, coin cuisine). Quand on sait que les cancers liés à l'amiante peuvent se déclencher 30 à 40 années après l'exposition, il y a de quoi être inquiet même quand on se trouve désormais à l'abri. En revanche, pour l'autre école de notre regroupement, aucune réponse n'a été apportée lors de l'enquête de 2016 ».

Mais au-delà des locaux scolaires, d'autres bâtiments sont sous le feu des projecteurs. Qu'en est-il des piscines ? cantines ? salles des fêtes ? gymnases ? garderies ? bibliothèques ?...

A **Neufchâtel-en-Bray**, on sait que l'ancienne piscine démontée en 2017 était couverte d'amiante.

Lire aussi : [Piscine de Neufchâtel. De l'amiante découvert dans la peinture et le carrelage](#)

Par ailleurs, certaines écoles du pays de Bray figurent sur la carte mise à disposition par Libération.

On y trouve pêle-mêle, **Flamets-Fretils, Haudricourt, Serqueux, Bradiancourt, Sigy-en-Bray, Beaumont-le-Hareng, le collège de Saint-Saëns, celui de La Feuillie...**

Et Sylvain Grandserre n'est pas très optimiste :

« Le plus inquiétant, c'est sans doute l'absence de réponse aux enquêtes de toutes les autres communes ».

C'est le cas par exemple sur **Londinières, Gournay-en-Bray et Ferrières-en-Bray** qui n'ont pas répondu à l'enquête.

Les maires élus en mars prochain devront forcément se pencher sur le dossier. Mais attention, l'amiante n'est dangereux que s'il est manipulé ou dégradé.

Lire aussi : [Cherbourg : y a-t-il de l'amiante dans nos établissements publics ?](#)

Tony Tranel est dirigeant de B.E.2.T, bureau d'études, spécialisé dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage sur le désamiantage. Pour lui, la matière est dangereuse et il regrette :

« L'amiante est un véritable poison pour le corps humain et beaucoup de personnes prennent ça à la légère et ne prennent aucune précaution pour traiter le retrait ». Il ajoute : « On le voit parfois avec des particuliers et même des professionnels qui s'accordent quelques libertés pour faire des économies. Plus que jamais dans les écoles, il faut que ce soit encadré et réalisé par une entreprise qui respectera scrupuleusement les règles afin d'éviter une crise sanitaire. Surtout que le sujet est sensible et les parents des élèves pourraient vite paniquer. Il est donc important de bien choisir l'intervenant et surtout de communiquer sur les procédures mises en place afin de rassurer les personnes qui fréquentent et fréquenteront l'établissement.

L'amiante est omniprésent quelle que soit la région. On la trouve très souvent dans les bâtiments d'après-guerre. Les gens ont pris conscience du danger que cela représente lorsqu'elle se dégrade, maintenant il faut poursuivre le désamiantage, dans les règles ».